

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004039200116	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus GRAND PERIGUEUX
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE DE PERIGUEUX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS ET MOBILITES (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 661 567,00	11 661 567,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P			
R			
T			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 661 567,00	11 661 567,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 569 650,00	22 141 328,43
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	91 471,05	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 480 207,38	(si solde positif) 0,00
P			
R			
T			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	22 141 328,43	22 141 328,43

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 802 895,43	33 802 895,43
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 174 060,00	0,00	8 663 836,03	8 663 836,03	8 663 836,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	81 200,00	0,00	110 700,00	110 700,00	110 700,00
014	Atténuations de produits	515 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 780 260,00	0,00	9 884 536,03	9 884 536,03	9 884 536,03
66	Charges financières	181 000,00	0,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 012 249,00	0,00	10 058 536,03	10 058 536,03	10 058 536,03
023	Virement à la section d'investissement (6)	733 595,76		3 030,97	3 030,97	3 030,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 850 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 583 595,76		1 603 030,97	1 603 030,97	1 603 030,97
TOTAL		11 595 844,76	0,00	11 661 567,00	11 661 567,00	11 661 567,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 066 000,00	0,00	378 000,00	378 000,00	378 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	9 100 000,00	0,00	9 870 000,00	9 870 000,00	9 870 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 067 067,00	0,00	1 062 067,00	1 062 067,00	1 062 067,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 233 067,00	0,00	11 310 067,00	11 310 067,00	11 310 067,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	137 777,76	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 370 844,76	0,00	11 311 567,00	11 311 567,00	11 311 567,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	225 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		225 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL		11 595 844,76	0,00	11 661 567,00	11 661 567,00	11 661 567,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 253 030,97
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	378 460,10	38 079,78	39 000,00	39 000,00	77 079,78
	Total des opérations d'équipement	9 807 667,39	91 471,05	17 989 650,00	17 989 650,00	18 081 121,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 036 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 036 000,00	0,00	1 230 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 843 667,39	91 471,05	19 219 650,00	19 219 650,00	19 311 121,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	225 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	225 000,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
	TOTAL	11 068 667,39	91 471,05	20 569 650,00	20 569 650,00	20 661 121,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 480 207,38
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 692 466,64	0,00	4 811 821,48	4 811 821,48	4 811 821,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 090 823,39	0,00	12 923 164,58	12 923 164,58	12 923 164,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 877 840,03	0,00	17 734 986,06	17 734 986,06	17 734 986,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	861 000,00	0,00	1 142 899,00	1 142 899,00	1 142 899,00
106	Réserves (7)	1 628 190,60	0,00	660 412,40	660 412,40	660 412,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 489 190,60	0,00	1 803 311,40	1 803 311,40	1 803 311,40
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 367 030,63	0,00	19 538 297,46	19 538 297,46	19 538 297,46
021	Virement de la section d'exploitation (4)	733 595,76	0,00	3 030,97	3 030,97	3 030,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 850 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	70 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 653 595,76	0,00	2 603 030,97	2 603 030,97	2 603 030,97
	TOTAL	14 020 626,39	0,00	22 141 328,43	22 141 328,43	22 141 328,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 253 030,97
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 663 836,03		8 663 836,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 700,00		110 700,00
014	Atténuations de produits	515 000,00		515 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	595 000,00		595 000,00
66	Charges financières	174 000,00	0,00	174 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 030,97	3 030,97
	Dépenses d'exploitation – Total	10 058 536,03	1 603 030,97	11 661 567,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	350 000,00	350 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 230 000,00	0,00	1 230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	17 986 041,27		17 986 041,27
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 000,00	1 000 000,00	1 018 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	77 079,78	0,00	77 079,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	19 311 121,05	1 350 000,00	20 661 121,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 480 207,38
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	378 000,00		378 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 870 000,00		9 870 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 062 067,00		1 062 067,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	350 000,00	351 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 311 567,00	350 000,00	11 661 567,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 142 899,00	0,00	1 142 899,00
13	Subventions d'investissement	4 811 821,48	0,00	4 811 821,48
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 923 164,58	0,00	12 923 164,58
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 595 000,00	1 595 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		5 000,00	5 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 030,97	3 030,97
Recettes d'investissement – Total		18 877 885,06	2 603 030,97	21 480 916,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	660 412,40
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	8 174 060,00	8 663 836,03	8 663 836,03
604	Achats d'études, prestations de services	7 630 000,00	8 037 836,03	8 037 836,03
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 500,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 060,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	4 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	15 500,00	15 500,00	15 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	80 000,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	90 000,00	50 000,00	50 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	52 500,00	270 500,00	270 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	67 200,00	108 000,00	108 000,00
6287	Remboursements de frais	194 000,00	170 000,00	170 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	81 200,00	110 700,00	110 700,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	81 200,00	110 700,00	110 700,00
014	Atténuations de produits (7)	515 000,00	515 000,00	515 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	515 000,00	515 000,00	515 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	595 000,00	595 000,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	10 000,00	170 000,00	170 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	0,00	425 000,00	425 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 780 260,00	9 884 536,03	9 884 536,03
66	Charges financières (b) (8)	181 000,00	174 000,00	174 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	181 000,00	177 500,00	177 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-3 500,00	-3 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 989,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 989,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 012 249,00	10 058 536,03	10 058 536,03
023	Virement à la section d'investissement	733 595,76	3 030,97	3 030,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 840 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	1 595 000,00	1 595 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 583 595,76	1 603 030,97	1 603 030,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 583 595,76	1 603 030,97	1 603 030,97
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 595 844,76	11 661 567,00	11 661 567,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 066 000,00	378 000,00	378 000,00
703	Ventes de produits résiduels	35 000,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	1 000 000,00	40 000,00	40 000,00
7067	Location véhicules sans chauffeur	0,00	243 000,00	243 000,00
7068	Services accessoires transports	31 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	0,00	95 000,00	95 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 100 000,00	9 870 000,00	9 870 000,00
734	Versement de mobilité	9 100 000,00	9 870 000,00	9 870 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 067 067,00	1 062 067,00	1 062 067,00
7471	Subv. exploitat° État	204 845,00	204 845,00	204 845,00
7472	Subv. exploitat° Régions	857 222,00	857 222,00	857 222,00
7474	Subv. exploitat° Communes	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 233 067,00	11 310 067,00	11 310 067,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	137 777,76	1 500,00	1 500,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	118 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	19 277,76	1 500,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 370 844,76	11 311 567,00	11 311 567,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	225 000,00	350 000,00	350 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	225 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		225 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 595 844,76	11 661 567,00	11 661 567,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 661 567,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	70 000,00	18 000,00	18 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	70 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	378 460,10	39 000,00	39 000,00
2313	Constructions	34 870,64	14 000,00	14 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	325 129,36	25 000,00	25 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	18 460,10	0,00	0,00
201201	Opération d'équipement n° 201201 (5)	328 795,66	210 000,00	210 000,00
201814	Opération d'équipement n° 201814 (5)	60 000,00	324 000,00	324 000,00
201815	Opération d'équipement n° 201815 (5)	6 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
201817	Opération d'équipement n° 201817 (5)	36 000,00	36 000,00	36 000,00
201819	Opération d'équipement n° 201819 (5)	815 164,00	1 775 800,00	1 775 800,00
201820	Opération d'équipement n° 201820 (5)	2 992 569,81	5 738 250,00	5 738 250,00
201821	Opération d'équipement n° 201821 (5)	1 041 177,82	2 440 000,00	2 440 000,00
201826	Opération d'équipement n° 201826 (5)	534 000,00	69 600,00	69 600,00
201827	Opération d'équipement n° 201827 (5)	26 000,00	360 000,00	360 000,00
201828	Opération d'équipement n° 201828 (5)	960 000,00	204 000,00	204 000,00
201829	Opération d'équipement n° 201829 (5)	2 200 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
201850	Opération d'équipement n° 201850 (5)	187 500,00	155 000,00	155 000,00
201851	Opération d'équipement n° 201851 (5)	172 000,00	100 000,00	100 000,00
201852	Opération d'équipement n° 201852 (5)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
9714	Opération d'équipement n° 9714 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 807 667,39	17 989 650,00	17 989 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 036 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
1641	Emprunts en euros	1 036 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 036 000,00	1 230 000,00	1 230 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 843 667,39	19 219 650,00	19 219 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	225 000,00	350 000,00	350 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	225 000,00	350 000,00	350 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	225 000,00	350 000,00	350 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		225 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 068 667,39	20 569 650,00	20 569 650,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	91 471,05
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 480 207,38
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 692 466,64	4 811 821,48	4 811 821,48
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 439 826,89	1 089 530,05	1 089 530,05
1312	Subv. équipt Régions	1 571 719,05	1 157 917,69	1 157 917,69
1313	Subv. équipt Départements	273 920,70	162 500,00	162 500,00
1314	Subv. équipt Communes	15 000,00	423 125,00	423 125,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	27 000,00	1 063 748,74	1 063 748,74
1318	Autres subventions d'équipement	350 000,00	900 000,00	900 000,00
1344	Subv. Invest. Communes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 090 823,39	12 923 164,58	12 923 164,58
1641	Emprunts en euros	5 090 823,39	12 923 164,58	12 923 164,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 002,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	11 002,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 548,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	13 548,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 877 840,03	17 734 986,06	17 734 986,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 489 190,60	1 803 311,40	1 803 311,40
10222	FCTVA	861 000,00	1 142 899,00	1 142 899,00
1068	Autres réserves	1 628 190,60	660 412,40	660 412,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 489 190,60	1 803 311,40	1 803 311,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 367 030,63	19 538 297,46	19 538 297,46
021	Virement de la section d'exploitation	733 595,76	3 030,97	3 030,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 850 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 640 000,00	1 595 000,00	1 595 000,00
4818	Charges à étaler	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 583 595,76	1 603 030,97	1 603 030,97
041	Opérations patrimoniales (8)	70 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	70 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 653 595,76	2 603 030,97	2 603 030,97
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 020 626,39	22 141 328,43	22 141 328,43

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 141 328,43
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201201 (1)
LIBELLE : RESEAU DE TRANSPORT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 938 252,78	a 53 391,27	210 000,00	b 210 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 264 280,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 224 566,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 064,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	24 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 612 540,82	53 391,27	210 000,00	210 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 095 417,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 893 501,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	3 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	26 352,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	185 070,09	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	408 620,40	53 391,27	200 000,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 061 431,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	27 038,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 219,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	663 176,73	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	338 996,84	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-263 391,27
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201814 (1)
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE DES QUAIS (ADAP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		399 477,91	a 0,00	324 000,00	b 324 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 366,57	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2031	Frais d'études	15 646,57	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	383 111,34	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	363 602,35	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	19 508,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-324 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201815 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION DEPOT PERIBUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 074,40	a 0,00	1 070 000,00	b 1 070 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 074,40	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00
2313	Constructions	24 074,40	0,00	360 000,00	360 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 070 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201817 (1)
LIBELLE : PÔLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE PGX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 130 861,91	a 0,00	36 000,00	b 36 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	101 632,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	101 632,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 029 229,72	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	2 029 229,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-36 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201819 (1)
LIBELLE : VOIES BHNS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 094 649,69	a 0,00	1 775 800,00	b 1 775 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	128 676,83	0,00	209 000,00	209 000,00	0,00
2031	Frais d'études	127 812,83	0,00	209 000,00	209 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 860 979,75	0,00	1 566 800,00	1 566 800,00	0,00
2115	Terrains bâtis	717 095,30	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	4 143 884,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	1 416 800,00	1 416 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	104 993,11	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	104 993,11	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 775 800,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201820 (1)
LIBELLE : PASSERELLE PEM DE PGX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 158 700,55	a 0,00	5 738 250,00	b 5 738 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	719 297,69	0,00	222 000,00	222 000,00	0,00
2031	Frais d'études	716 165,69	0,00	222 000,00	222 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 310 488,36	0,00	4 732 250,00	4 732 250,00	0,00
2115	Terrains bâtis	87 445,54	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	2 223 042,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	4 726 250,00	4 726 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 914,50	0,00	784 000,00	784 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	128 914,50	0,00	784 000,00	784 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 738 250,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201821 (1)
LIBELLE : PARVIS GARE DE PGX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 047 323,63	a 0,00	2 440 000,00	b 2 440 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	260 786,46	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2031	Frais d'études	259 382,46	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	670 450,35	0,00	2 373 000,00	2 373 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	670 450,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	2 073 000,00	2 073 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 086,82	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 773,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	111 313,82	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 440 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201826 (1)
LIBELLE : PARVIS GARE DE RAZAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		533 250,62	a 0,00	69 600,00	b 69 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 075,42	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 075,42	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	519 175,20	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	519 175,20	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-69 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201827 (1)
LIBELLE : PARVIS GARE DE MARSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 213,74	a 0,00	360 000,00	b 360 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 213,74	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2031	Frais d'études	9 213,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	312 000,00	312 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	312 000,00	312 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-360 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201828 (1)
LIBELLE : PARVIS HALTE DE BOULAZAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		957 835,32	a 0,00	204 000,00	b 204 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 404,48	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2031	Frais d'études	30 568,48	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	925 430,84	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	887 933,85	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	37 496,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-204 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201829 (1)
LIBELLE : HALTES FERROVIAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 360 776,86	a 0,00	3 450 000,00	b 3 450 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 782 689,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 782 689,79	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 578 087,07	0,00	3 450 000,00	3 450 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 578 087,07	0,00	3 450 000,00	3 450 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 450 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201850 (1)
LIBELLE : PLAN VELO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		613 246,10	a 0,00	155 000,00	b 155 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 568,75	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	9 568,75	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	603 677,35	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	603 677,35	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-155 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201851 (1)
LIBELLE : AIRES DE COVOITURAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		270 794,05	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 756,63	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
2031	Frais d'études	3 756,63	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	267 037,42	0,00	92 500,00	92 500,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	267 037,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	92 500,00	92 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201852 (1)
LIBELLE : ACHAT BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 226 551,37	a 0,00	2 000 000,00	b 2 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 770,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 770,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 224 780,48	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 198 497,06	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 283,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 000 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9714 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 339 913,75	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 339 193,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 333 119,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 074,61	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 342 546,20									
1641 Emprunts en euros (total)					20 342 546,20									
1281	Agence France Locale	12/12/2019	27/12/2019	20/03/2020	1 400 125,40	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,773	EUR	T	C	O	A-1
1474	Agence France Locale	06/08/2020	31/08/2020	21/12/2020	2 374 798,50	F	Taux fixe à 0.56 %	0,560	0,569	EUR	T	C	O	A-1
1853	Agence France Locale	15/09/2021	15/09/2021	21/03/2022	3 470 000,00	F	Taux fixe à 0.595 %	0,595	0,605	EUR	T	C	O	A-1
2010 001 PERIBUS	CREDIT AGRICOLE	16/12/2010	23/12/2010	15/03/2011	300 000,00	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	3,024	EUR	T	P	O	A-1
2011 001 PERIBUS	CREDIT AGRICOLE	14/09/2011	14/09/2011	15/12/2011	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,577	EUR	T	P	O	A-1
2012 001 PERIBUS	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012	05/06/2012	05/06/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,200	EUR	A	P	O	A-1
2013 001 PERIBUS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/06/2013	28/06/2013	28/06/2014	830 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,308	EUR	A	P	O	A-1
2016 001-2019	SFIL CAFFIL	29/07/2016	01/01/2019	01/03/2019	887 500,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,316	EUR	T	C	O	A-1
2016 004-2020	CREDIT AGRICOLE	25/12/2016	01/01/2020	31/03/2020	162 631,73	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,125	EUR	T	P	O	A-1
410-2019	Agence France Locale	07/10/2017	01/01/2019	20/09/2019	373 262,40	F	Taux fixe à 1.27 %	1,270	1,288	EUR	A	C	O	A-1
652-2019	Agence France Locale	12/07/2018	16/07/2018	20/06/2019	3 430 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,387	EUR	T	C	O	A-1
870	Agence France Locale	14/12/2018	31/12/2018	20/03/2019	129 314,58	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,182	EUR	T	C	O	A-1
A33170G8-2019	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2017	01/01/2019	02/01/2019	1 139 999,99	F	Taux fixe à 1.37 %	1,370	1,377	EUR	T	C	O	A-1
A33170G9	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2017	09/06/2017	01/01/2018	620 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,612	EUR	M	C	O	A-1
MON537017EUR	SFIL CAFFIL	15/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	550 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	T	C	O	A-1
MX1533649COL	ARKEA	18/04/2019	30/05/2019	29/02/2020	999 960,00	F	Taux fixe à 0.94 %	0,940	0,957	EUR	T	C	O	A-1

GRAND PERIGUEUX - TRANSPORTS ET MOBILITES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MX1533678COL	ARKEA	18/04/2019	30/05/2019	29/02/2020	1 874 953,60	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,203	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 342 546,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 379 209,60					1 222 545,04	173 896,88	0,00	18 125,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 379 209,60					1 222 545,04	173 896,88	0,00	18 125,64
1281	N	0,00	A-1	1 260 112,86	17,97	F	Taux fixe à 0.76 %	0,773	70 006,28	9 507,40	0,00	276,37
1474	N	0,00	A-1	2 226 373,59	18,72	F	Taux fixe à 0.56 %	0,569	118 739,92	12 387,81	0,00	360,64
1853	N	0,00	A-1	3 470 000,00	19,72	F	Taux fixe à 0.595 %	0,605	175 696,20	20 535,43	0,00	598,92
2010 001 PERIBUS	N	0,00	A-1	29 295,46	0,96	F	Taux fixe à 2.99 %	3,024	29 295,46	549,50	0,00	0,00
2011 001 PERIBUS	N	0,00	A-1	190 690,48	1,71	F	Taux fixe à 3.53 %	3,577	107 527,80	5 318,40	0,00	122,32
2012 001 PERIBUS	N	0,00	A-1	208 601,14	2,43	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	66 693,37	8 761,25	0,00	3 393,96
2013 001 PERIBUS	N	0,00	A-1	312 827,47	3,49	F	Taux fixe à 3.26 %	3,308	74 484,76	10 339,82	0,00	4 014,49
2016 001-2019	N	0,00	A-1	737 500,00	14,67	F	Taux fixe à 1.31 %	1,316	50 000,00	9 415,63	0,00	725,50
2016 004-2020	N	0,00	A-1	137 019,31	10,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,125	13 022,65	1 480,05	0,00	0,00
410-2019	N	0,00	A-1	293 277,60	10,72	F	Taux fixe à 1.27 %	1,288	26 661,60	3 776,36	0,00	959,37
652-2019	N	0,00	A-1	2 939 999,98	16,47	F	Taux fixe à 1.36 %	1,387	178 181,84	39 617,14	0,00	1 147,69
870	N	0,00	A-1	103 451,67	11,97	F	Taux fixe à 1.16 %	1,182	8 620,96	1 178,64	0,00	33,61
A33170G8-2019	N	0,00	A-1	899 999,97	11,00	F	Taux fixe à 1.37 %	1,377	80 000,00	11 919,00	0,00	2 746,09
A33170G9	N	0,00	A-1	495 999,93	15,92	F	Taux fixe à 1.6 %	1,612	30 999,96	7 708,67	0,00	599,33
MON537017EUR	N	0,00	A-1	529 375,00	19,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,722	27 500,00	3 737,25	0,00	893,34

GRAND PERIGUEUX - TRANSPORTS ET MOBILITES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MX1533649COL	N	0,00	A-1	862 034,48	12,41	F	Taux fixe à 0.94 %	0,957	68 962,76	7 967,62	0,00	641,95
MX1533678COL	N	0,00	A-1	1 682 650,66	17,41	F	Taux fixe à 1.18 %	1,203	96 151,48	19 696,91	0,00	1 612,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 379 209,60					1 222 545,04	173 896,88	0,00	18 125,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	16 379 209,60	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2008-06-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	5	27/06/2008
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	27/06/2008
L	ANNONCES	0	27/06/2008
L	BUS STANDARD	15	27/06/2008
L	BUS MOYENNE CAPACITE	15	27/06/2008
L	AUTRES BUS	15	27/06/2008
L	NE PAS UTILISER	20	27/06/2008
L	NE PAS UTILISER	12	27/06/2008
L	ETUDES	0	27/06/2008
L	BIEN FAIBLE VALEUR< 1500	1	27/06/2008
L	2188 BIENS DE FAIBLE VALEUR	1	27/06/2008
L	LOGICIELS	2	27/06/2008
L	MATERIEL BUS	12	27/06/2008
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	27/06/2008
L	MINIBUS	12	27/06/2008
L	TRAVAUX	0	27/06/2008
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	27/06/2008
L	VOITURES	5	27/06/2008

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 580 000,00	I 1 580 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 230 000,00	1 230 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 230 000,00	1 230 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		350 000,00	350 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	350 000,00	350 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 580 000,00	91 471,05	1 480 207,38	3 151 678,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 745 929,97	III 2 745 929,97
Ressources propres externes de l'année (a)		1 142 899,00	1 142 899,00
10222	FCTVA	1 142 899,00	1 142 899,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 603 030,97	1 603 030,97
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	1 595 000,00	1 595 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 030,97	3 030,97

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 745 929,97	0,00	0,00	660 412,40	3 406 342,37

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 151 678,43
Ressources propres disponibles	IV	3 406 342,37
Solde	V = IV – II (6)	254 663,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				16 806,20	13 444,96	3 361,24	0,00
2022	Subventions équipements	5		16 806,20	13 444,96	3 361,24	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
201852/2019 ACHAT BUS	9 726 551,37	500 000,00	10 226 551,37	2 226 551,37	2 000 000,00	6 000 000,00
201851/2019 AIRES DE COVOITURAGE	718 231,44	-47 437,39	670 794,05	318 231,44	100 000,00	252 562,61
201826/2019 AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA GARE DE RAZAC	586 645,20	16 205,42	602 850,62	556 645,20	46 205,42	0,00
201828/2019 AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA HALTE DE BOULAZAC	1 029 752,00	132 083,32	1 161 835,32	1 006 737,60	155 097,72	0,00
201827/2019 AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA HALTE DE MARSAC	746 000,00	169 213,74	915 213,74	26 000,00	360 000,00	529 213,74
201815/2019 CONSTRUCTION DU DEPOT DE PERIBUS	5 550 074,40	0,00	5 550 074,40	30 074,40	1 070 000,00	4 450 000,00
201829/2019 HALTES FERROVIAIRES	9 450 000,00	0,00	9 450 000,00	4 729 807,28	3 450 000,00	1 270 192,72
201814/2019 MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS ADAP QUAI	1 040 581,76	-197 103,85	843 477,91	440 581,76	324 000,00	78 896,15
201820/2019 PASSERELLE GARE DE PERIGUEUX	10 679 168,70	0,00	10 679 168,70	4 223 168,70	5 738 250,00	717 750,00
201817/2019 POLE D ECHANGES MULTIMODAL DE PERIGUEUX	2 312 065,84	-36 000,00	2 276 065,84	2 168 065,84	36 000,00	72 000,00
201850/2019 SCHEMA CYCLABLE D AGGLOMERATION VELOS ET EQUIPMENTS	806 031,46	112 214,64	918 246,10	638 531,46	155 000,00	124 714,64
201821/2019 TRAVAUX PARVIS DE LA GARE DE PERIGUEUX	4 268 475,36	0,00	4 268 475,36	1 196 475,18	2 440 000,00	632 000,18
201819/2019 VOIES BHNS	7 910 727,58	0,00	7 910 727,58	5 741 127,58	1 775 800,00	393 800,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TITULAIRE	A	0	110 700,00
NON TITULAIRE	A	1	0,00
TITULAIRE	C	2	0,00
TOTAL GENERAL	A C	4	110 700,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents : 68

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 61

Contre : 17

Abstentions : 5

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Vice Président, Jean- Pierre PASSERIEUX,

A Boulazac Isle Manoire le 31/03/2022

(1) Vice Président, Jean- Pierre PASSERIEUX,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Boulazac Isle Manoire, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Vice Président, Jean- Pierre PASSERIEUX, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.